

**TRANSPORTS PUBLICS****Les communes verseront 15 millions à l'Etat** • 13**LULLY****Lac artificiel à l'enquête publique** • 21**SKI ALPIN****Une Gruérienne en Coupe du monde** • 27N° 130 • 129<sup>e</sup> année**SAMEDI**  
4 MARS 2000

Fr. 2.-

# LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG

JA 1700 Fribourg 1

Abonnements 026/426 44 66 Rédaction 026/426 44 11 Infomanie 026/426 44 44 Publicité 026/350 27 27 Internet www.laliberte.ch

**RENCONTRE****Mgr Mamie fête ses 80 ans****Evêque du diocèse jusqu'en 1995, Mgr Mamie est né le 4 mars 1920. Retiré à Villars-sur-Glâne, il parle des médias, de sa vie de prière, de ses engagements pour faire connaître Journet et Maritain. ASL** • 12**La KFOR agit à Mitrovica****KOSOVO** Les soldats français de la KFOR ont ramené, malgré des Serbes menaçants, des Albanais dans le nord de la ville où ils résidaient avant les émeutes de février. Pari sur l'avenir? • 5**Un voyage pas si anodin que ça****PROCHE-ORIENT** Au terme d'une visite de neuf jours, Joseph Deiss a pu vérifier l'importance de la petite Suisse dans la région. Mineure mais pas insignifiante au vu des réactions. • 9**Une famille qui peut enfin respirer****VAUD** Une mobilisation intense avait entouré une famille de requérants macédoniens. En donnant un permis à tous ceux qui sont en Suisse depuis longtemps, Berne a fait des heureux. • 24**Fribourg: le destin d'un gardien****FOOTBALL** Demain, le FC Fribourg tentera de se qualifier pour les quarts de finale de la Coupe de Suisse en battant Thoune. Dans les buts, Stefan Sturny, condamné à la victoire. • 25

Cinéma	22/23
PMU	28
Radio-Télévision	32/33
Feuilleton et Memento	35
Météo	36
Dernière heure	36
Avis mortuaires	16/18

## «La Liberté» se déguise en «Lotharie». Vive carnaval!

**SUPPLÉMENT** • Foi de Fribourgeois, «La Liberté» n'a jamais publié un véritable journal de carnaval. Aujourd'hui, elle ose. Parce le journal et sa région ont changé. Alors, elle en profite. Elle fait sauter les bouchons. Elle chante sur huit pages ce pays charmant dont la qualité première, durant les fêtes de carnaval, est l'art du péché pardonné. Effets stupéfiants du mais transgénique sur le Conseil d'Etat, révélations détonnantes sur l'utilité de l'Université, on y apprend quelques-uns des pires dégâts de Lothar sur la république. Ne ratez pas «Lotharie», le journal qui se marre comme un phoque! Et ne prenez pas le lard pour du cochon. Ni l'inverse.

**Le rédacteur en chef de «Lotharie», à l'heure de la relecture de son journal de carnaval.**

NICOLAS REPNON-D-A

**COMMENTAIRE**

### Ne vous mettez pas au régime!

LOUIS RUFFIEUX

**C**onstituante, morne campagne électorale? L'assemblée à élire le 12 mars ne sera pas, c'est sûr, la fille de ces souffles révolutionnaires qui ont prélué, au XIX<sup>e</sup> siècle, à la naissance des Chartes fondamentales. La relative tiédeur du débat fribourgeois plaide pourtant pour une nouvelle Constitution. L'actuelle, si l'on peut dire (elle date de 1857), s'est tant éloignée du citoyen qu'elle

ressemble à cette vieille grand-tante dont on apprend l'existence le jour de sa disparition.

Attendre une lame de fond civique, dans ces conditions, relevait d'un espoir puéril. Comme d'imaginer que la campagne échapperait totalement aux clivages habituels. Ne demandons pas aux partis politiques, qui ont ouvert leurs listes pour l'occasion, d'oublier leur logique! Et cessons de tirer à vue sur cette «classe politique» qui s'efforce de canaliser les soldes d'enthousiasme pour la vie de la cité. On fait ainsi la litière du populisme. Sur les cadavres des régimes parlementaires abattus poussent des plantes vénéneuses: l'herbier de l'histoire en regorge.

Que fera la Constituante? Elle réaménagera l'organisation politique, judiciaire et territoriale de l'Etat, définira ses objectifs, délimitera ses compétences. Dans une perspective de modernisation et d'adaptation au troisième millénaire, espérons-le. Quoi qu'en pensent ceux qui jettent le personnel politique avec l'eau du bain partisan, les réponses seront éminemment politiques. La Constitution sanctionnera une conception de l'Etat: de son rôle, de l'ampleur de son emprise.

La chance de l'électeur, en l'occurrence, réside pourtant dans la possibilité de choisir non seulement dans les boutiques du prêt-à-penser, mais dans l'extraordinaire «supermarché» que

composent les 747 candidats. On y trouve de tout. Des constructeurs à l'ancienne, des adeptes du faux-vieux, des ingénieurs du juste milieu, mais aussi des créateurs contemporains ouverts et audacieux. Ceux-là considèrent la Constituante comme l'occasion unique d'une remise en cause libre des fondements du canton. Vous voulez du panache? Eh bien, panachez!

Une Constituante régénérée ne retrouvera son rôle d'intégration que si elle revalorise l'identité cantonale dans sa large diversité actuelle. Pour la première fois, la Charte fribourgeoise ne sera pas un costume taillé sur-mesure par et pour un régime. Il serait dès lors navrant, le 12 mars, de se mettre au régime civique.

## Un dénonciateur ne peut pas prétendre à la protection

Dénoncer, pour une histoire de permis de séjour, un voisin avec lequel on ne s'entend pas? Ça peut faire plaisir, mais ce n'est pas sans «risque». La personne dénoncée a en principe le droit d'avoir accès à son dossier,

donc de connaître l'identité du délateur. La dénonciation d'un Glânois lui revient comme un boomerang sous forme de plainte. Il nie cependant avoir écrit la lettre qui porte son nom en en-tête. • 13



PUBLICITÉ

**SERVICE DE SAISON**  
pour vos machines de jardin  
de toutes marques!

Fr. 79.-

UN COUP DE FIL ET NOUS VENONS LA CHERCHER

**CENTRE RIESEN**

GRANGES-PACCOT/FRIBOURG

026/460 86 00

www.centre-riesen.ch

**PLAGE DE VIE**

### Test de la vue... post mortem

**M**algré le tout numérique et la sophistication informatique, la correspondance de l'administration réserve encore de cocasses surprises. Récentement, une dame en a fait l'expérience. En novembre de l'année dernière arrive dans sa boîte aux lettres une missive envoyée par l'Office de la circulation et de la navigation (OCN) à l'attention de son mari. Selon l'office, ce dernier doit passer le plus vite possible un test de la vue comme il est d'usage quand on a un certain âge et qu'on souhaite garder son

permis de conduire. Voilà qui est très gentil, mais fort inutile puisque le mari de madame est décédé depuis... 18 ans au moins! Est-ce un clin d'œil de carnaval? Voici trois jours arrive à nouveau un courrier de l'OCN à la même adresse demandant au défunt mari, je vous le donne en mille, le passage d'un test de la vue! La veuve n'a pas jugé bon de s'énerver. Elle prend l'événement avec philosophie et espère que son mari, là-haut dans le ciel, rigole avec elle de cet acharnement administratif. PAS

PUBLICITÉ

**NEVER** 1835

Mobilier de bureau Fribourg



026 322 30 97

BIGLA